

LES PROFESSIONNELS.IMMO

RÉSEAU NATIONAL IMMOBILIER

BARÈME TTC HONORAIRES TRANSACTION DAVID JAMEAU

Barème au 26/11/2019.

Chaque mandataire est juridiquement et financièrement indépendant.
Appartement, maison, immeuble, parking, terrain, fonds de commerce, local commercial, parts sociales de SCI. A l'exclusion du Neuf (VEFA). A charge du propriétaire vendeur sauf convention contraire précisée dans le mandat.

Prix Net Vendeur	Honoraires TTC Mandat exclusif	Honoraires TTC Mandat simple
De 0 à 80 000 €	Forfait 5 000 €	Forfait 5 000 €
80 001 € à 150 000 €	7 %	8 %
150 001 € à 300 000 €	6 %	7 %
300 001 € à 700 000 €	5 %	6 %
+ 700 000 €	4 %	5 %

Tranches non cumulatives. Avec un minimum de perception de 5 000 € TTC.

Tous nos compromis se signent chez notaire.
Nous ne détenons aucun fonds pour le compte de nos clients.
Nos honoraires sont dus à la conclusion de l'acte authentique de vente chez notaire.

Avis de valeur : 500 € TTC à charge du propriétaire

Nous ne faisons ni location, ni gestion, ni syndic.

DAVID JAMEAU

Tél. 06 61 35 06 49

d.jameau@lesprofessionnels.immo

Négociateur en portage salarial

Conformément à article L. 612-1 du code de la consommation, en cas de litige, vous avez la possibilité saisir le Médiateur de la consommation suivant : MCP Médiation 12 square Desnouettes 75015 PARIS par courrier postal ou bien cliquez sur le lien

<http://mcpmediation.org>

Siège social : 26 rue des Rigoles - 75020 PARIS - TEL : 05 35 54 28 04 - info@lesprofessionnels.immo
LES PROFESSIONNELS IMMO - SARL au capital de 30.000 € - RCS PARIS 484 305 750 6 Carte T. CPI 7501 2016 000 012 713 PARIS
Garantie financière 110.000 € et Assurances RCP et RCE : ALLIANZ

Tous nos compromis se signent chez notaire. Nous ne détenons aucun fonds pour le compte de nos clients.